REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

SCRUTIN de BALLOTTAGE

du 30 Novembre 1958

CIRCONSCRIPTION DES CANTONS DE PRIVAS

Bourg-St-Andéol, Viviers, Villeneuve-de-Berg, Rochemaure, Chomérac, La Voulte, Vernoux, St-Pierreville, Le Cheylard, St-Martin-de-Valamas.

Mes Chers Compatriotes,

Par un vote massif de 12.729 voix, vous m'avez porté en tête de tous les candidats de la Circonscription. Je vous en remercie bien chaleureusement.

Ce résultat est l'issue d'une campagne électorale sans haine ni violence et marque clairement votre désir d'union et de paix. Il marque aussi nettement votre volonté d'inaugurer une politique nouvelle avec des hommes nouveaux. Il marque, enfin, votre résolution de barrer la route aux communistes qui, sur l'ordre de l'étranger, n'ont pas hésité à répondre « NON » à l'appel du Général DE GAULLE.

Un peu mieux connu de vous maintenant, à la suite des contacts que nous avons eus ensemble, je me permets de vous redire que, authentique travailleur comme vous, ouvriers, agriculteurs, artisans, commerçants, je m'efforcerai en dehors de tout esprit de parti, de travailler avec tout mon dévouement aux problèmes qui intéressent votre vie sociale, familiale, rurale et religieuse. Mon activité sur le plan cantonal et communal vous en donne une sûre garantie.

Encouragé par le résultat de ce premier tour de scrutin, je me représente donc à vos libres suffrages en remerciant encore une fois ceux qui m'ont déjà fait confiance et en faisant un pressant appel à tous ceux qui veulent œuvrer pour le bien, l'union et la paix générale tant de notre pays qu'en Afrique du Nord.

Tous ensemble :

Pour la République !

Pour le Vivarais !

Pour la France !

André CHAREYRE

Maître-Mécanicien à Chomérac,
Conseiller Général de l'Ardèche,
Candidat Indépendant d'Union Sociale et Rurale et de défense des intérêts économiques.

Vu le suppléant :

Prosper MOUNIER

Exploitant agricole — Mutilé de guerre,
Conseiller Général de St-Martin-de-Valamas.

IMP. L. VOLLE, PRIVAS - 11-58